

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2033

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le programme décennal d'immobilisations 2024 - 2033 de l'arrondissement lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le

**Lundi 2 octobre 2023 à 19 h 15,
Maison de la culture,
465, avenue du Mont-Royal Est,**

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance extraordinaire, la période de questions et requêtes du public aux membres du conseil ne pourra porter que sur le sujet ci-dessus mentionné.

Fait à Montréal, le 15 septembre 2023

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Simon Provost-Goupil

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussigné, Simon Provost-Goupil, secrétaire d’arrondissement substitut, certifie, conformément à l’article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l’avis public concernant la tenue d’une séance extraordinaire du conseil d’arrondissement pour l’adoption du programme des dépenses d’immobilisations pour 2024 - 2033 a paru ce jour sur le site Internet de l’arrondissement.

Fait à Montréal, le 15 septembre 2023.

Le secrétaire d’arrondissement substitut,

Simon Provost-Goupil